

# *BULLETIN COMMUNAL*

*NEEWILLER-PRES-LAUTERBOURG*

*Juin 2018*

*N° 246*



**AVEC LES RÊVES AUSSI ON PEUT FAIRE DES CONFITURES.**

**IL SUFFIT D'AJOUTER DES FRUITS ET DU SUCRE**

**STANISLAW JERZY LEC**

**OUVERTURE de la Mairie :**

Lundi de 9h00 à 11h30 et de 13h30 à 19h00

Mercredi de 14h00 à 18h00

Jeudi de 8h00 à 11h30 et de 13h30 à 18h00

Tél : 03 88 94 81 11 - fax : 03 88 94 68 09 - messagerie : neewiller@wanadoo.fr - site : www.neewiller.fr

Permanence de M. le Maire : lundi de 17h00 à 19h00 et de l'adjointe : jeudi de 10h00 à 11h00



## Le mot du Maire

Chères Néewilleroises, chers Néewillerois,

Nous lisons dans les journaux et suivons sur petit écran les fêtes et événements d'ampleur nationale, régionale ou locale.

Ainsi, nous voyons chaque année, à l'occasion de la fête de l'Ascension, que quelques 40 000 gens du voyage se retrouvent à Saintes-Maries-de-la-Mer pour vénérer Sara, leur sainte patronne.

Saintes-Maries-de-la-Mer est à plus de 800 km de chez nous et pourtant, certaines de ces familles tsiganes quittent la capitale de la Camargue pour rejoindre Néewiller Près Lauterbourg afin d'y adorer Saint Antoine de Padoue.

Saint Antoine de Padoue est né en 1195 à Lisbonne sous le nom de Fernando Martins de Bulhões. Il est décédé le 13 juin 1231 près de Padoue en Italie. Prêtre franciscain, maître de doctrine spirituelle, prédicateur de renom et thaumaturge, Antoine fut canonisé le 30 mai 1232 en raison d'une quarantaine de guérisons, soit moins d'un an après sa mort. Il fut déclaré Docteur de l'Eglise en 1946. Liturgiquement, il est commémoré le 13 juin.

La dévotion de notre commune pour le Saint de Padoue remonte à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle. L'origine du pèlerinage est rapportée par le curé Antz : « ... une femme tsigane, priant devant l'image pieuse de Saint Antoine, obtient un jour la guérison de ses mains raides et recroquevillées ».

La vénération pour Saint Antoine se développe rapidement. A l'endroit béni s'élève bientôt une petite chapelle. L'actuelle chapelle, construite en 1887 sous l'instigation des Gitans, a subi d'importants dégâts durant la première guerre mondiale. Depuis, de nombreuses réfections ont dû être entreprises par la Fabrique de l'Eglise pour conserver ce patrimoine. On a pu voir au cours de ces dix dernières années la consolidation du clocher ainsi que le remplacement de la toiture et des vitraux. Actuellement d'importants travaux de restauration intérieure et extérieure sont menés et devraient être achevés pour la fête de Saint Antoine.

Quand à la vénération de Saint Antoine de Padoue, elle est toujours restée grande. Les pèlerins viennent de près mais aussi de loin. Les gens du voyage, qui portent depuis de longues années, lors de la procession, le drapeau qu'ils avaient offert en 1953, sont toujours fidèles au rendez-vous. Encore chaque année au mois de juin, ils se déplacent spécialement pour se rendre en pèlerinage à Néewiller.

A cette occasion, vous trouverez le programme des offices religieux ainsi qu'un bulletin de participation au repas du dimanche 17 juin dans le présent bulletin.

Souvent, nous aimerions pouvoir assister à l'une ou l'autre manifestation d'envergure, et pourquoi pas au pèlerinage en l'honneur de Saint Antoine de Padoue !

Benoît Baumann

## En l'honneur du pèlerinage de Saint Antoine de Padoue

### La petite chapelle au fond de la vallée

Quand dans ma vie, je suis triste et affligé,  
Que je perds courage et cherche la sérénité,  
Quand au coucher, je doute et crains la nuit,  
Que je me sens las et cherche un suave appui,  
Ma pensée se blottit là-bas au fond de la vallée,  
Là où de loin, l'on devine un éphémère clocher,  
D'où émane la quiétude et vogue un air fraternel,  
Là, où des tziganes ont construit une petite chapelle.

Accolée à un talus, elle surplombe la Née,  
Ses vitraux multicolores semblent illuminés,  
De son chœur résonnent des cantiques au loin,  
Elle est là, la petite chapelle au fond du chemin.  
Magique, elle l'est dans son habit blanc immaculé,  
Quand les flocons cèdent leur place à un ciel étoilé,  
Lorsque les cloches carillonnent dans la nuit de Noël,  
Pour annoncer la venue de Jésus dans la petite chapelle.

Là, assis sur un vieux banc, je me sens serein,  
Il me semble comme si Dieu me donnait la main,  
Pour m'épauler dans la peine, la peur et les soucis,  
Quand dans la vie je suis seul, que mes amis sont partis.  
Oui, là au fond de la vallée se dresse ma petite chapelle,  
Vas-y aussi, tu te sentiras chez toi à la lueur des chandelles,  
Il arrivera ce que tu cherches et même si tu ne comprends pas,  
Tâche de ne jamais oublier d'où tu viens et veille bien où tu vas.

Oui, c'est ici que le patron des lieux, Antoine de Padoue,  
Ecoute humblement nos prières et prend soin de nous.  
En cette nuit de la nativité, il nous invite à pénétrer  
Dans sa petite chapelle au fond de notre vallée.

Benoît Baumann

(Bulletin communal n° 229 – décembre 2016)

### **CHAPELLE ST ANTOINE**

A l'occasion de la rénovation de la Chapelle, le carrelage a été remplacé, si vous voulez récupérer des carreaux de cet ancien revêtement de sol, vous pouvez prendre contact soit au 03 88 94 64 52 ou au 03 88 94 83 44, et faire éventuellement un don, pour aider au financement de ces travaux.

## HEUREUX ANNIVERSAIRE

M. HEINTZELMANN Antoine 83 ans le 12/06

M. ARNOLD Marcel 79 ans le 16/06

Mme HEINTZ Elisabeth 76 ans le 17/06

Mme ZERR Louise 82 ans le 18/06

Mme ZERR Marie-Elise 71 ans le 21/06

Mme MASTIO Rose 78 ans le 21/06

M. FRITZ Joseph 86 ans le 22/06

M. MULLER Jean-Pierre 81 ans le 24/06

M. SCHWENGLER Joseph 93 ans le 29/06



Les personnes qui ne souhaitent pas figurer dans les rubriques anniversaires sont priées d'informer le secrétariat de la mairie.

## DECES



Mme HEINTZ épouse HOFFARTH Berthe  
est décédée le 5 avril 2018 à Seltz  
dans sa 99ème année

M. ZERR Pierre est décédé le 16 mai 2018  
à Brumath à l'âge de 91 ans

*Sincères condoléances aux familles*

## NAISSANCE

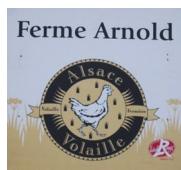
Theo Noan SCHIMPF est né le 14 avril 2018  
Fils de Alain et Sabrina Schimpf  
*Félicitations aux heureux parents*



### Vente de poulets fermiers

Les 2 - 9 et 16 juin 2018

**EARL Ferme Arnold**



Tél. : 03 88 94 84 29 / 06 14 92 16 83

### HARAS DE LA NEE

Fête du cheval Haflinger le 16 et 17 juin 2018

Concours Complet Pro-Am :

les 29 et 30 juin et le 1 juillet 2018





Tous les jeunes Français, garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile dans les 3 mois qui suivent leur 16ème anniversaire.

Une ATTESTATION DE RECENSEMENT leur sera remise (à conserver précieusement.)

Elle sera à produire obligatoirement pour tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...).



*L'organisation de ma JDC, maintenant c'est en ligne !*



### Association foncière

Les propriétaires ayant vendu ou acheté des parcelles sur le ban de la commune de Néewiller/L sont priés de le signaler à la mairie dans les meilleurs délais pour la mise à jour de la facturation des taxes de remembrement 2018.

### HARAS DE LA NEE

Recherche serveuse pour le week-end (vendredi soir, samedi soir, dimanche la journée)  
Poste à pourvoir de suite. **Tél. : 06 66 00 78 06**

En vue de la mise à jour du plan cadastral de la commune, un agent de Haguenau du livre foncier passera cet été pour prendre des mesures sur des différents terrains. Il sera muni d'un mandat qu'il pourra vous présenter.

L'association des arboriculteurs de Niederlauterbach et environs vous propose un atelier de « reconnaissance des maladies sur arbres fruitiers ». Rendez-vous sur la parking de l'atelier de jus de pommes le vendredi 22 juin 2018 à 18h00 à Salmbach.

### FETE DE LA SAINT ANTOINE ET REPAS PAROISSIAL

**Samedi 16 juin à 20h00** : Messe avec les gens du voyage et procession à la chapelle

**Dimanche 17 juin : Grand messe à 10h00**

Apéritif et repas à la salle polyvalente. **Menu** : bouchée à la reine, dessert et café à **15€**

A 15h00 : vêpres et procession à la chapelle avec bénédiction des enfants et prières pour les malades.



### **Bulletin d'inscription**

**Nom** : \_\_\_\_\_

**Prénom** : \_\_\_\_\_

**Nombre de personnes** : \_\_\_\_\_

Remettre le bulletin au plus tard jeudi le 8 juin 2017 dans les boîtes aux lettres de M. MASTIO Michel ou de Mme FRITZ Jacqueline. Pour tous renseignements tél. au 03.88.94.64.52 ou 03.88.94.83.44

# Fêtons ensemble l'arrivée de l'été à NEEWILLER

**PIQUE NIQUE**  
**LE 23 JUIN 2018**



Par beau temps nous nous retrouverons à partir de 18 h au terrain de football, si le temps est pluvieux, le lieu de rencontre sera la salle polyvalente. Les tables, bancs et barbecue seront mis à disposition par la commune. Chaque participant apportera son repas, ses boissons et ses couverts.

**Nous invitons les chanteurs, musiciens ou danseurs bénévoles à animer cette soirée et nous faire profiter de leurs talents.**



## Cuves de récupération d'eau de pluie

L'opération de fourniture de cuves de récupération d'eau de pluie est en cours sur la Communauté de Communes de la Plaine du Rhin **jusqu'à fin d'année 2019**. Les prix et les modèles des cuves sont désormais fixés et des visites de contrôle des déconnexions sont effectuées par un agent du SDEA.



Cuve 300 L  
17,81 € T.T.C

Cuve 650 L  
30,48 € T.T.C

Cuve 1 000 L  
32,84 € T.T.C

Les cuves et les accessoires proposés sont financés à 80 % par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et seront attribués seulement si vous déconnectez une ou plusieurs descentes de gouttière suivant les exemples de déconnexion ci-dessous (1 déconnexion = 1 cuve).



Les personnes ayant répondu au sondage l'année dernière seront contactées prochainement par **M. LEFEVRE** du SDEA qui est en charge du contrôle des déconnexions des toitures et de la livraison des cuves. Si vous souhaitez adhérer à l'opération, vous pouvez le contacter au 07 87 22 05 16 ou par mail à l'adresse [thibaut.lefevre@sdea.fr](mailto:thibaut.lefevre@sdea.fr)

## RÉUNION PUBLIQUE

“ La gestion des eaux de pluie sur mon terrain, ”

*Communauté de Communes de la Plaine du Rhin*

Mardi 26 juin 2018  
19h30 à Mothem

à l'ancienne école maternelle

Jeudi 28 juin 2018  
19h30 à Trimbach

à la salle polyvalente

Venez découvrir la gestion alternative des eaux pluviales

Présentation des actions à mener sur votre terrain et des modalités d'acquisition des cuves de récupération d'eau de pluie



## RENCONTRE AVEC LES ARTISTES DES SENTIERS DU THEATRE

Pour préparer l'exposition « Archi Grand Test » que le public pourra découvrir le 8 juin à la salle des fêtes de Niederlauterbach, les élèves ont travaillé autour des maisons alsaciennes, des différences entre ville-village pour imaginer leur maison et engin du futur.



*Le mardi 15 mai, Flo l'artiste et Camille sont venus chez nous pour nous expliquer comment utiliser les pièces en bois.*



*D'abord on a fait des graphismes sur une feuille. Après on a découpé sur les contours des formes (tracées au dos de la feuille). Puis on a placé les formes sur une grande feuille pour construire une histoire. Ensuite on les a collées. Enfin on a présenté nos chefs d'œuvre à la classe.*

*Un groupe a peint des pièces au rouleau. Puis sur d'autres pièces, il a collé des autocollants ensuite il a peint dessus et enfin il a enlevé les gommettes.*



*L'autre groupe a construit des maisons, des routes, des engins avec les pièces.*

*Ecrit par les grandes sections – CP*

### SPECTACLE « LE JARDIN DE THEODORE »

Les élèves de maternelle et les GS-CP ont découvert le très beau spectacle « le jardin de Théodore » le mardi 22 mai.

Au fil des saisons, Théodore le jardinier plante et ramasse les fruits et les légumes dans son potager.



Photo du jardin de Théodore

ARCHI GRAND EST - Une exposition de jeu à construire et à reconstruire. A quoi ressemblerait la Plaine du Rhin de demain ? Les trames Ordinaires vous invitent à réfléchir à cette idée lors de cette exposition où vous serez spect'acteur. **De 18h30 à 20h30 à la salle des fêtes de Niederlauterbach. Tout public - Gratuit -** Toutes les informations sur [www.surlesentiersduthetheatre.com/Association les Sentiers du Théâtre 3 rue principale Beinheim](http://www.surlesentiersduthetheatre.com/Association%20les%20Sentiers%20du%20Th%C3%AAtre)

## Du 10 au 13 Mai a eu lieu la 19<sup>ème</sup> rencontre avec nos Amis de St Sulpice Les Feuilles



C'est le jeudi 10 mai à 8 h du matin que sont arrivés en bus, nos 35 amis de St Sulpice Les Feuilles, ce furent de chaleureuses retrouvailles pour un grand nombre d'entre nous. Après un petit déjeuner pris en commun, les familles ont regagné leurs foyers d'accueil, pour une demi-journée de repos.

Le soir tout le monde s'est retrouvé dans la salle polyvalente, où nous attendait Carlos, pour animer cette soirée, et pour déguster les tartes flambées préparées par nos sapeurs pompiers.

Le lendemain après une courte nuit, départ pour la visite de la brasserie Météor de Hochfelden.



En soirée retour dans la salle, pour un dîner typiquement alsacien, une choucroute, toujours très appréciée par les St Sulpiciens et pour une soirée dansante, où les Modere Lumpe ont pris le relai de Carlos, pour faire danser tous les convives.

Après un samedi de détente en famille, la dernière journée a débuté par une messe en l'Eglise St Michel, suivie de la Commémoration du 8 mai 1945, devant le monument aux morts. A l'issue de la Cérémonie nous avons partagé le verre de l'amitié.



Et c'est à 17 h, après un Conseil Municipal exceptionnel, durant lequel il a été décidé de se retrouver dans 2 ans à St Sulpice Les Feuilles, que le bus de la délégation a repris le départ en direction du limousin.

## LA MALADIE DE LYME

### Je reconnais la maladie et ses symptômes

#### La maladie de Lyme :

**Qu'est-ce que c'est ?** La maladie de Lyme ou Borréliose de Lyme est une infection due à une bactérie (microbe) transportée par une tique. La tique peut transmettre la bactérie à l'homme au moment d'une piqûre.



#### La maladie de Lyme n'est pas contagieuse.

Elle ne se transmet pas par contact avec un animal porteur de tiques (oiseaux, chiens, chats) ni d'une personne à une autre. **Toutes les tiques ne sont pas infectées par la bactérie responsable de Lyme.**

#### Quels sont les signes ?

Dans les 3 à 30 jours après la piqûre, la maladie de Lyme peut apparaître d'abord sous la forme d'une plaque rouge qui s'étend en cercle (érythème migrant) à partir de la zone de piqûre, puis disparaît en quelques semaines à quelques mois.



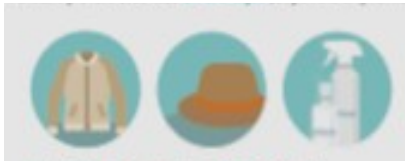
Avec ou sans plaque rouge, il faut consulter un médecin en cas de symptômes grippaux, de paralysie faciale ou de fatigue inhabituelle quelques semaines ou quelques mois après la piqûre. Un traitement antibiotique pourra alors être prescrit.

Au bout de plusieurs mois ou année, en l'absence de traitement, des atteintes graves des nerfs, des articulations, du cœur et de la peau peuvent s'installer.

### J'apprends à me protéger

#### Comment se protéger avant les activités dans la nature ?

La meilleure façon de se protéger lors de promenades à la campagne, en forêt, dans la nature ou dans les parcs, c'est d'éviter de se faire piquer par des tiques. Il est donc conseillé de porter des vêtements longs qui couvrent les bras et les jambes, un chapeau, et de rentrer le bas du pantalon dans les chaussettes. Restez sur les chemins, évitez les broussailles, les fougères et les hautes herbes. On peut aussi mettre des répulsifs contre les insectes sur la peau ou sur les vêtements, en respectant leur mode d'emploi. Pensez à prendre avec vous un tire-tique (disponible en pharmacie).



#### Comment se protéger en revenant d'activités dans la nature ?

Pour éviter la maladie de Lyme, il faut absolument retirer la ou les tiques le plus rapidement possible : plus un tique reste accrochée longtemps, plus elle risque de transmettre la bactérie. Les tiques peuvent rester accrochées sur la peau ou le cuir chevelu sans qu'on s'en aperçoive car leur piqûre ne fait pas mal.

Il faut donc vérifier soigneusement l'ensemble du corps, en particulier les aisselles, les plis du coude, derrière les genoux, le cuir chevelu, derrière les oreilles, et les régions génitales pour trouver une ou des tiques. N'hésitez pas à demander de l'aide à un proche pour examiner certaines parties du corps moins accessibles (dos, cheveux). Utilisez un miroir si vous êtes seul(e).

### Que dois-je faire en cas de piqûre ?

#### Comment retirer une tique ?

-Ne mettez aucun produit sur la tique.  
-Ne tentez pas de la retirer avec les ongles.



Utilisez un tire-tique : glissez le crochet sous la tique sans l'écraser, au plus près de la peau. Tournez doucement jusqu'à ce que le tique se décroche.

Après avoir enlevé la tique, désinfectez la peau avec un antiseptique.

#### OU, À DÉFAUT,



Utilisez une pince fine : saisissez la tique à la base sans l'écraser et tirez vers le haut sans tourner.

Après avoir enlevé la tique, désinfectez la peau avec un antiseptique.

Attention, une fois enlevée, la tique peut encore piquer. Après l'avoir tuée sans l'avoir touché à mains nues, il faut la mettre dans un mouchoir ou sur un bout de scotch qu'on jettera à la poubelle.

#### Y a-t-il un traitement après une piqûre de tique ?

En cas de piqûre, surveillez la zone piquée. Si une plaque rouge et ronde qui s'étend en cercle ou d'autres symptômes (symptômes grippaux, paralysie, etc...) apparaissent dans le mois qui suit la piqûre, consultez sans tarder un médecin. Un traitement antibiotique pourra alors être prescrit.

## CE QU'IL FAUT SAVOIR SUR LE MOUSTIQUE

Il existe différents types de moustiques, dont l'*Aedes albopictus*. Il est aussi appelé moustique tigre à cause de sa silhouette noire et de ses rayures blanches sur l'abdomen et les pattes. Il est plus petit que ses congénères locaux et il est avant tout source de nuisance : il pique surtout pendant la journée et sa piqûre est douloureuse.



Toutefois, il peut, dans certaines conditions très particulières, transmettre la dengue, le chikungunya ou le zika.

Le moustique se développe en quatre étapes : œuf, larve, nymphe et adulte. Les larves de moustiques ont besoin d'eau stagnante pour se développer.

Tous les moustiques ne vivent pas dans les mêmes milieux. Le moustique tigre est « urbain » : il vit au plus près de chez nous et se déplace peu. Ainsi, le moustique qui vous pique est né tout près de chez vous !

## UN DISPOSITIF DÉPARTEMENTAL

L'État (Préfecture, ARS Grand Est) et le Conseil Départemental du Bas-Rhin ont mis en place un plan de lutte contre la prolifération de ce moustique.

Le Département a confié au Syndicat de Lutte contre les Moustiques (SLM67), opérateur public territorial dans le Bas-Rhin, les missions de surveillance, de prévention et de lutte contre ce moustique.

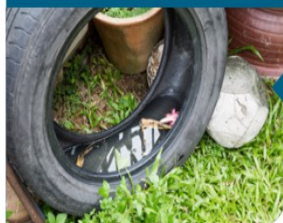
## COMMENT LIMITER LE DÉVELOPPEMENT DES MOUSTIQUES DANS MON ENVIRONNEMENT ? ADOPTONS LES BONS GESTES !

Les produits anti-moustiques (insecticides et répulsifs) ne permettent pas d'éliminer durablement les moustiques. Chaque femelle de moustique tigre pond environ 200 œufs. Au contact de l'eau, ils donnent des larves. C'est là qu'il faut agir.

### Pour éliminer les larves de moustiques :

#### Il faut éliminer les endroits où l'eau peut stagner :

- petits récipients
- pneus usagés : vous pouvez aussi les remplir de terre, si vous ne voulez pas les jeter
- encombrants



Couvrir les réservoirs d'eau avec un couvercle étanche, un voile moustiquaire ou un simple tissu :

- bidons d'eau
- citernes
- bassins



### Changer l'eau des plantes et des fleurs une fois par semaine y compris dans les cimetières si possible :

- supprimer les soucoupes des pots de fleurs
- ou remplir les soucoupes et les vases de sable ou de gravier



### Vérifier le bon écoulement des eaux de pluie et des eaux usées et nettoyer régulièrement :

- gouttières
- regards
- caniveaux et drainages



Couvrir les piscines hors d'usage et évacuer l'eau des bâches et traiter l'eau (eau de javel, galet de chlore...).

Les tablettes Culinex sont destinées au traitement des larves et des moustiques et sont disponibles en mairie.

## COMMENT POURRAIT SURVENIR UNE ÉPIDÉMIE de dengue, de chikungunya ou de zika dans le Bas-Rhin et comment la prévenir ?

Présent depuis des années en Asie, en Afrique, en Amérique et dans l'Océan Indien, le moustique tigre est installé dans le Bas-Rhin depuis 2015. Mais aujourd'hui, il n'y a pas d'épidémie de dengue, de chikungunya ou de zika dans notre département.

À l'occasion d'un voyage dans un pays où l'une de ces trois maladies circule, une personne se fait piquer par un moustique infecté par le virus de la dengue, du chikungunya ou du zika.

À son retour en France, si un moustique tigre sain pique cette personne malade, il s'infecte. Ce moustique peut alors transmettre le virus de la dengue, du chikungunya ou du zika à une autre personne saine en la piquant. Le virus se propage de cette manière à d'autres personnes.

Je suis particulièrement vigilant si je reviens d'une zone tropicale : je consulte un médecin en cas de fièvre brutale et de douleurs articulaires ou de courbatures.

Pour signaler la présence de ce moustique ou pour vous informer : [www.signalement-moustique.fr](http://www.signalement-moustique.fr)

Pour plus de renseignements sur les maladies : [social-sante.gouv.fr](http://social-sante.gouv.fr)

- Santé et environnement
- Risques microbiologiques, physiques et chimiques
- Espèces nuisibles et parasites
- Moustiques vecteurs de maladies

ou [www.ars.alsace-champagne-ardenne-lorraine.sante.fr](http://www.ars.alsace-champagne-ardenne-lorraine.sante.fr)

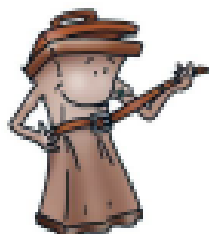
- ALSACE
- Santé de la population
- Prévention et santé publique
- Prévention des maladies infectieuses
- Moustique tigre et maladies vectorielles

# La réduction des déchets, une priorité !

## Des résultats en demi-teinte pour la Communauté de communes de la Plaine du Rhin....



Depuis 2015, dans le cadre de la redevance incitative, vous disposez pour vos ordures ménagères résiduelles (OMR) d'un bac de 240 l que vous êtes invités à présenter à la collecte au minimum tous les 15 jours. Cette mesure n'est pas suffisante : **nos poubelles sont encore trop pleines !!**



Priorité nationale, la réduction des déchets se décline au niveau du SMICTOM à travers l'élaboration d'un programme local de prévention des déchets et un mode de répartition de la redevance qui tient compte des efforts de réduction OMR de chaque collectivité membre.

Notre bac OMR est trop lourd par rapport à la moyenne du territoire du SMICTOM. A titre d'exemple un habitant de la CC Pays de Niederbronn-Les-Bains produit en moyenne 120 kg d'OMR par an soit 60 kg de moins qu'un habitant de la Plaine du Rhin.



Cela se traduit pour notre Communauté de Communes par une augmentation de notre contribution au SMICTOM (+18 500 € en 2018 que nous n'avons pas répercutée sur la facture des usagers).



**Il est impératif de mettre nos poubelles au régime**, des alternatives existent. Utilisez les outils et conseils à votre disposition :



- ⇒ le site internet du SMICTOM : [www.smictom-nord67.com](http://www.smictom-nord67.com)
- ⇒ les composteurs sont en vente à la Com Com pour 25 €
- ⇒ le bac de tri permet de valoriser briques alimentaires, emballages, acier, papier/carton, bouteilles et flacons plastique (poubelle bleue / jaune)

⇒ les **déchèteries** : le SMICTOM a développé de nouvelles filières pour vous accompagner dans cette démarche de réduction (plastiques souples, extension de la filière plâtre, éco-mobilier...).

*Pour rappel, les autres filières existantes sont : déchets verts, bois, ferraille, gravats, huiles moteur et cuisine, papier/carton, piles/toxique, ...*



- ⇒ les conteneurs à verre : le verre est indéfiniment recyclable : pensez-y...
- ⇒ les conteneurs à vêtements

⇒ l'autocollant Stop-Pub : il est disponible au SMICTOM



**Donner une 2<sup>ème</sup> vie aux déchets est un acte éco-responsable !**

Le Président, Bernard HENTSCH



L'Amicale des donneurs de sang  
de Lauterbourg organise un



## Petit Déjeuner Brunch



**Dimanche 17 juin 2018**  
**de 8 h à 12 h**

**LAUTERBOURG | Salle Polyvalente**

Venez en famille nous soutenir dans une ambiance  
conviviale et gourmande.

**Buffet sucré-salé à volonté**

Enfant jusqu'à 12 ans : 5 €

Adultes : 10 €

Réservations avant le 10 juin :

Sophie 06 60 85 29 11

Magali 06 75 54 06 95



### Horaires de la Bibliothèque :

Le mercredi de 14h à 15h et

les 1er et 3ème mardi du mois de 19h45 à 20h45



### Pharmacie de garde du mois de JUIN

**Samedi 2** : Ph. de la Paix - WISSEMBOURG

**Dimanche 3** : Ph. de Reichshoffen -  
REICHSHOFFEN

**Samedi 9** : Ph. de la Paix - WISSEMBOURG

**Dimanche 10** : Ph. Centrale - WISSEMBOURG

**Samedi 16** : Ph. Cantonale -  
SOULTZ-SOUS-FORÊT

**Dimanche 17** : Ph. de la Paix - WISSEMBOURG

**Samedi 23** : Ph. de l'Europe - WISSEMBOURG

**Dimanche 24** : Ph. de la Paix - WISSEMBOURG

**Samedi 30** : Ph. Nowak Deiss - SELTZ

**Dimanche 1er Juillet** : Ph. Cantonale -  
SOULTZ-SOUS-FORÊT



### OFFRE D'EMPLOI

Nous recherchons pour notre office de tourisme intercommunal un animateur touristique (F/H) sur Seltz. Vos missions seront les suivantes : accueil physique et téléphonique des visiteurs - assurer le suivi et la mise à jour des contenus de promotion du territoire (site internet, réseaux sociaux, presse, bulletins communaux) -réaliser des rapports d'activités - préparer les réunions - gestion comptable. Vous êtes titulaire d'un BAC + 2 tourisme et possédez une expérience significative sur un poste similaire. Vous êtes pédagogue, autonome et faites preuve d'une grande disponibilité. Mission longue à pourvoir à compter du 1er décembre (CDD d'un an pouvant se transformer en CDI). Travail à temps complet, annualisé. Salaire selon profil.

**Les candidatures sont à adresser, avant le 30 juin 2018** à :

*Monsieur le Président de la Communauté des  
Communes de la Plaine du Rhin  
3, rue principale - 67930 BEINHEIM*

### URGENCES

**SAMU 15**

**POMPIERS 18**

**POLICE SECOURS 17**

**GENDARMERIE 03 88 94 80 12**

**Numéro d'urgence européen 112**

**Société du PIPELINE sud Européen :**  
**04 42 05 01 64**

### SERVICE DE GARDE

Médecin: 03 69 55 33 33

Infirmières : 03 88 54 67 72 à Lauterbourg

03 88 07 12 89 à Mothern

Ambulances: Greiner 03 88 86 51 43

Taxi Pons Philippe: 06 18 88 32 94 /  
philippepons67@sfr.fr

En l'absence des médecins traitants, de samedi midi à lundi 7h. En cas d'urgence vitale appelez le 15.



**A.B.R.A.P.A.** Association Bas-Rhinoise d'Aide aux Personnes Agées. Tél.: 03 88 54 27 54

**A.F.A.L. Bureau et siège Social** : 8 Bld Hanauer 67500 Haguenau. Tél.: 03 88 93 11 00, Fax: 03 88 93 11 22,  
Email: [info@afal.eu](mailto:info@afal.eu). Bureau secondaire : 16, rue du Général de Gaulle à Gerstheim 67150.

**Architecte Urbaniste** Tous les lundis de 09h30-11h00 Com.Com. de la Plaine du Rhin à Beinheim. Tous les lundis de 17h00-18h00 à la mairie de Lauterbourg. Permanences tél. : 03 88 68 37 00 (les jours ouvrables de 9h à 12h)

**ASSEDIC** numéro unique 3949, Email: [www.assedic.fr](http://www.assedic.fr)

**Avocat** : Permanence Juridique les 1er samedi du mois de 9h30 à 11h30 à la mairie de Lauterbourg. Prendre impérativement un RDV au 03.88.94.80.18

**Bitz Ramonage** 6a, rue du Haut-Village Mothern. Tél.: 07 88 07 06 38 - [bitzalexandre@gmail.com](mailto:bitzalexandre@gmail.com)  
permanence : lundi de 10h à 12h et jeudi et vendredi de 16h à 18h.

**Centres médico-sociaux** : Wissembourg : Place des Carmes Tél.: 03 69 06 73 50

Assistante Sociale : Madame SCHMIDT Véronique sur RDV le jeudi matin de 9h à 12h au Centre Médico-Social de Lauterbourg 26, rue du Général Mittelhauser 67630 Lauterbourg : 03 69 06 73 76 Puéricultrice Tél.: 03 69 06 73 77 fax 03 88 94 66 56

**Cadastre** Haguenau Tél.: 03 88 53 26 26, ouvert tous les jours de 08h00 à 12h et 13h30 à 16h00.

**CARSAT** à la mairie de Seltz le mardi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h uniquement sur RDV en téléphonant au 3960.

**C.I.C.A.S.** à la mairie de Seltz le 1er mercredi du mois. Tél.: 0 820 200 189

**Conciliateurs de justice** Permanences de M.HAAS Charles au local des permanences 21, rue de la pépinière à Wissembourg le lundi de 14h à 17h, et de M.Paul SCHEER à la mairie de Wissembourg le samedi de 9h à 12h (saisine gratuite résolution à l'amiable de litiges entre particuliers) Prendre RDV en téléphonant à la mairie de Wissembourg au 03 88 54 87 87

**Com.Com de la Plaine du Rhin** du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h, le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h. Tél. : 03 88 53 08 20



**C.R.A.V.** Caisse Régionale d'Assurance Vieillesse à la mairie de Seltz, uniquement sur RDV. tél.: au 3960, les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mardi du mois.

**Déchetterie** Lauterbourg 03.88.94.83.80-Wintzenbach 03.88.86.55.51 du mardi au samedi de 9h-12h et 14h-17h30

**Impôts** Centre de Wissembourg. de 08h30 à 12h et de 13h30 à 16h sauf le samedi. Fermé le mercredi et le vendredi après midi. Tél.: 03 88 54 18 90, Fax: 03 88 54 18 99 /  
adresse mail : [sip-sie.wissembourg@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:sip-sie.wissembourg@dgfip.finances.gouv.fr)

**Infobest Pamina** 2, rue du Gal Mittelhauser, 67630 Lauterbourg. le lundi 13h30 à 16h30, les mardis, mercredis et jeudis 08h30 à 12h30 et 13h30 à 16h30, Tél.: 03 68 33 88 00 email: [infobest@eurodistrict-regio-pamina.eu](mailto:infobest@eurodistrict-regio-pamina.eu) site: [www.eurodistrict-regio-pamina.eu](http://www.eurodistrict-regio-pamina.eu)

**Mairie de Lauterbourg** : du lundi au vendredi de 8h à 11h30 et de 13h30 à 17h00 et le samedi de 9h15 à 11h30 (pour les cartes d'identités + passeports).

**Office du tourisme** : Antenne de Seltz : 2, avenue du Général Schneider 67470 Seltz du lundi au vendredi 9h30-12h30 et 14h-18h, et le samedi de 9h30-12h30. Antenne de Lauterbourg, Hôtel de ville 21, rue de la 1ère Armée, du lundi au vendredi 9h-12h et 13h30-17h30. Antenne de Mothern à la maison de la Wacht 7, rue du Kabach du lundi au vendredi 14h00-18h00.

**PLU** : pour consulter le PLU de Néewiller/L voici la nouvelle adresse : <http://posplu.bas-rhin.fr/?id=67315>

**Servinor Alsace** aide à domicile - services à la personne Tél.: 03 88 53 98 76

**SOUS-PREF.DE Haguenau-Wissembourg accueil général** : du lundi au vendredi de 08h00-11h30 et les lundi après-midi de 13h00 à 15h30.

**Syndicat des Eaux** de Lauterbourg maison des services Tél.: 03 88 94 80 67, Fax 03 88 54 61 58

**Trésorerie** Seltz ouvert lundi, mardi, jeudi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00, mercredi et vendredi fermée.

**Urgences**: électricité / gaz 0810 43 30 68 ; eaux usées 03 88 19 97 09